RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

> SECRÉTERIAT GÉNÉRAL BUREAU NATIONAL DE L'OZONE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT AND PROTECTION OF NATURE

GENERAL SECRETARIAT
NATIONAL OZONE OFFICE

N°-

VISA TECHNIQUE

POUR LE CONTROLE DE QUALITE DES EQUIPEMENTS/APPREILS DE FROID, MATERIELS ET SUBSTANCES CHIMIQUES NEFASTES À LA COUCHE D'OZONE À IMPORTER AU CAMEROUN

Le Coordonnateur du Bureau National de l'Ozone délivre le présent visa technique étant entendu que ces Substances Chimiques sont autorisées à être importées au Cameroun en conformité avec le plan national d'élimination des Substances Appauvrissant la couche d'ozone et des obligations du calendrier établi par le protocole de Montréal.

Nom de l'importateur :	
Profession:	
Adresse:	
N° de la facture :	
Fournisseur	
Pays d'Origine :	
Pays de Provenance :	

Ces produits ci-dessus cités sont autorisés à être importés au Cameroun. En fois de quoi ce visa technique est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

NB : Ce document a une validité de trois mois.

Fait à -, le -